

Conseillère à l'emploi à l' « ANPE Vitry le François »

POSTE

Activités principales :

- Conception, mise en place et démarrage d'une nouvelle action de réorientation professionnelle expérimentale, formation des conseillers
- mise en place d'outils
- Définition du projet professionnel des demandeurs d'emploi et placement
- Relations entreprises, prise d'offres
- Relations partenaires

Compétences :

- Faire un bilan de formation ou un bilan de stage
- Évaluer des aptitudes ou compétences
- Prospecter des emplois
- Analyser les besoins en formation
- Chercher des personnes correspondant au profil demandé
- Informer sur le droit à la formation
- Aider à construire et réaliser un projet professionnel
- Mener un entretien
- Participer à l'élaboration et à la réalisation d'un programme de formation
- Informer sur les données liées au marché de l'emploi et à la législation du travail
- Animer un groupe de formation
- Aider au choix d'un itinéraire de formation adéquat

Aptitudes : Bonnes capacités relationnelles, écoute, travail en équipe, organisation.

Outils : L'entretien, l'observation, le bilan de compétences, des tests internes à l'agence, méthodes de recrutement par simulation et des logiciels d'analyse de données internes à l'agence.

Public/Clientèle : Demandeurs d'emplois.

Nombre de profil identique : 12

Contrat d'embauche : CDD à plein temps

Salaire : 1500 €

Embauche possible : Oui

PROFIL PERSONNE

Statut : Salarié depuis 13 mois.

Diplôme :

- DESS Psychologie de l'économie en 2004
- Maîtrise de Sciences de Gestion spécialité Ressources Humaines en 2003
- DUT Techniques de Commercialisation en 2001

Formation : Aucune.

Emplois précédents :

- Consultante RH dans un cabinet privé de placement SODIE basé à Metz (6 mois).
- Formatrice en Insertion professionnelle dans un organisme de formation La Ronde des Découvertes 08 à Charleville (1 an).

ANPE VITRY LE FRANCOIS

tél. : 03.26.74.63.80

Nombre de salariés : 22

Secteur d'activité : Agence nationale de l'emploi.

Public/Clientèle : Demandeurs d'emplois et employeurs.